



# L'eau, notre métier



RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2024

# Sommaire



**04** L'eau, notre métier

**06** Chiffres clés 2024

**10** Performance

**16** Principaux travaux 2024

**18** Engagement développement durable

**30** Temps forts 2024

**Directeur de la publication** : Daniel Fréchet  
**Rédaction** : Frédéric Méjassol , Maud Pacaud  
**Conception et Réalisation** : Service communication Roannaise de l'Eau  
**Photos** : Roannaise de l'Eau, sauf mention contraire. Couverture : Ville de Roanne  
**Impression** : Declic Pub 49 rue Cuvier 42300 Roanne  
**Tirage** : 800 exemplaires  
**Dépôt légal** : à parution  
**ISSN** : 2551-1270



Avec l'élargissement de son périmètre d'intervention à 123 communes et près de 166 000 habitants, en 2024, le syndicat couvre aujourd'hui un territoire cohérent, structuré autour d'un bassin versant naturel. Cette stabilité territoriale a permis d'engager une réflexion approfondie sur les modes d'intervention, les outils et l'organisation.

Ce rapport d'activité présente les actions de Roannaise de l'Eau et ses équipes : des projets essentiels et structurants comme le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, la modernisation du barrage du Rouchain, ou encore la reprise en régie de 43 communes pour l'eau potable. Il illustre également l'implication du syndicat en faveur du développement durable.

2024 a aussi été une année de transformation interne. La mise en œuvre d'une nouvelle organisation, le renforcement de la formation, la valorisation des talents et la préparation du futur siège social traduisent une volonté de construire un collectif solide, efficace et engagé.

L'année a toutefois été marquée par la perte de plusieurs collaborateurs. Leur mémoire demeure présente au sein des équipes et leur engagement continue d'inspirer les actions menées.

Je tiens à saluer l'implication des équipes qui œuvrent chaque jour pour garantir un service public de qualité, au service des habitants et des territoires.

Bonne lecture.



Daniel FRÉCHET  
Président de Roannaise de l'Eau

## Notre mission pour une ressource essentielle

Répondre aux besoins en eau des populations et des acteurs économiques en assurant la préservation des ressources et la gestion publique du cycle de l'eau, dans une perspective de développement durable, au sein d'un territoire cohérent.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Roannaise de l'Eau compte 4 nouveaux adhérents avec la Communauté de Communes de Marcigny en Saône et Loire, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé, la Communauté de Communes de Val d'Aix Isable et Loire Forez Agglomération. Le syndicat exerce maintenant, sur toute ou partie de ces collectivités, les compétences GEMAPI au travers d'un nouvel accord de programmation centré sur l'Aix dont les premières actions sont attendues pour l'été 2025. Roannaise de l'Eau interviendra sur la compétence assainissement jusqu'au 31/12/2024 pour le compte de Roannais Agglomération, avant de gérer pleinement cette compétence en 2025.

Le territoire de Roannaise de l'Eau s'étend sur 123 communes, entre Loire, Rhône et Saône-et-Loire, soit auprès de 166 000 habitants (toutes compétences confondues).

Jusqu'au 31/12/2024  
Roannaise de l'Eau intervient sur  
la compétence assainissement  
pour le compte de



# L'eau, notre métier



# Une gestion publique de l'eau

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Roannaise de l'Eau est administrée par 47 délégués syndicaux représentant son territoire d'intervention.

Collectivité	Nombre de délégués	Adhésion par compétence
	20 délégués	    
	3 délégués	 
	3 délégués	  
	1 délégué + 1 suppléant	 
	5 délégués	  
	3 délégués	 
	1 délégué + 1 suppléant	 
	3 délégués	 
	1 délégué + 1 suppléant	 
<b>Communes : Cherier, La Gresle, Sevelinges, Saint-Cyr-de-Valorges, Sainte-Colombe-sur-Gand, Saint-Marcel-de-Félines, Vougy</b>	7 délégués + 7 suppléants	

 Eau potable  Assainissement  Eaux pluviales  Milieux aquatiques  Prévention inondations

## Elus locaux issus de nos territoires

### Le Président



#### Daniel FRECHET

Maire de Commelle-Vernay  
Vice-président de Roannais Agglomération  
Vice-président au Département de la Loire

Président de la Commission locale de l'eau (CLE)  
du SAGE Loire en Rhône-Alpes  
Président de l'Établissement Public Loire  
Membre du Comité de bassin Loire Bretagne

### Les Vice-présidents



#### Aldo MARCUCCILLI

1<sup>er</sup> Vice-président en charge  
des ressources humaines  
Adjoint à Villerest



#### Lucien MURZI

2<sup>ème</sup> Vice-président en charge de  
l'assainissement et des eaux pluviales  
Délégué à Roannais Agglomération  
Adjoint à Roanne  
Conseillé Délégué au Département de la Loire



#### Philippe CHATRE

3<sup>ème</sup> Vice-président en charge de  
la gestion des milieux aquatiques  
Conseiller à Saint André d'Apchon



#### Fabienne STALARS

4<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de  
l'eau potable  
Adjointe à Perreux



#### Eric LACROIX

5<sup>ème</sup> Vice-président en charge de  
la relation à l'usager  
Délégué à la COR  
Adjoint à Amplepuis



#### Timothée CRIONAY

6<sup>ème</sup> Vice-président en charge  
de la prévention des inondations  
Délégué à la COPLER  
Maire de Saint-Victor-sur-Rhins

67

délibérations votées  
lors des 5 Comités  
Syndicaux en 2024

# Performance

## Des projets structurants

Une feuille de route pluriannuelle identifie les actions stratégiques pour l'eau potable.

### Un schéma directeur d'alimentation en eau potable sur 20 ans

Face à l'élargissement du territoire à 76 communes sur la compétence eau potable, en 2022, Roannaise de l'Eau a engagé l'élaboration de son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Cette étude structurante offre une vision globale des enjeux liés à l'eau potable sur l'ensemble du territoire.

Le Schéma Directeur a permis de diagnostiquer près de 3 000 km de réseaux et ouvrages associés, d'analyser les besoins futurs et de vérifier la cohérence entre ressources disponibles et consommations projetées. Il constitue une véritable feuille de route pour les 20 prochaines années.

Au-delà du diagnostic, l'étude propose une stratégie d'aménagement, traduite par un plan pluriannuel d'investissements sur 20 ans. Le schéma directeur représente un

montant estimé à 91 millions d'euros de travaux, visant à sécuriser l'alimentation en eau, optimiser les infrastructures et anticiper les évolutions du territoire. Ce programme est composé de 18 projets répartis selon 7 axes : qualité, sécurité, performance, fonctionnement des réservoirs, fonctionnement du réseau, gestion patrimoniale des ouvrages et gestion patrimoniale des réseaux.

Le comité de pilotage est composé d'élus et de techniciens de Roannaise de l'Eau. Le dernier comité, tenu en mars 2024, a validé les grandes orientations. Le Schéma directeur s'impose ainsi comme un outil d'aide à la décision essentiel pour garantir une gestion durable, responsable et solidaire de l'eau potable. Les premières actions seront lancées dès 2025.

**18**  
projets

**91 millions d'€**  
investissement sur 20 ans



Travaux sur le barrage du Rouchain, après vidange

© Ville de Roanne

Découvrez le projet en vidéo :



## Modernisation du barrage du Rouchain

En 2024, la vidange du barrage du Rouchain à Renaison a marqué une phase préparatoire essentielle en vue des travaux règlementaires d'entretien permettant le maintien de la pérennité de l'ouvrage. De juin à octobre 2024, la première phase a consisté à utiliser exclusivement l'eau du Rouchain pour la production d'eau potable, afin de favoriser un stockage maximal d'eau dans le barrage voisin, le Chartrain. Le débit restitué à la rivière a été augmenté. Fin novembre, le dernier tiers de l'ouvrage a été vidangé. Encadrée par un arrêté préfectoral, cette deuxième phase a été conduite en portant une attention particulière à la préservation du milieu naturel et au contrôle de la qualité des eaux du cours d'eau Le Renaison. L'interconnexion avec

l'usine de Commelle-Vernay a été ouverte afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable.

Les travaux se sont déroulés de décembre 2024 à mars 2025. L'ensemble des équipements hydrauliques et électriques du barrage du Rouchain ont été renouvelés. Cette réhabilitation inclut les vannes de vidange de fond, les vannes d'alimentation de l'usine ainsi que le renouvellement de la centrale hydraulique. Un contrôle du parement du barrage et plusieurs réparations ponctuelles de génie civil ont également été réalisées.

Une fois les travaux terminés, le réservoir du barrage se remplira naturellement au cours des mois suivants, selon la pluviométrie

« Cette opération, menée en coordination avec les différents partenaires (Préfecture de la Loire, Agence Régionale de Santé, Office Français de la Biodiversité, Fédération de pêche 42), illustre le travail en transversalité des services de Roannaise de l'Eau, pour une gestion durable des ouvrages et la sécurisation de l'alimentation en eau du territoire. »

Carole BERLAND, Directrice technique de Roannaise de l'Eau



Digue Domaniale - Roanne / Le Coteau

## Reprise des digues domaniales, un enjeu de sécurité pour le territoire

Depuis le 23 janvier 2024, Roannaise de l'Eau assure la gestion des digues domaniales de la Loire, situées sur les communes de Roanne et Le Coteau. Classées en catégorie B, ces digues protègent environ 4 000 personnes sur un linéaire de 4,8 km. Ce transfert de compétence, encadré par la loi Maptam, marque la fin de la gestion par la Direction

Départementale des Territoires. Roannaise de l'Eau prend désormais en charge l'entretien courant (espaces verts, rejointoiement, surveillance), les visites régulières, les diagnostics techniques et les éventuels travaux règlementaires. Cette reprise permet une gestion de proximité, réactive et conforme aux exigences de sécurité.

## Lancement d'un schéma directeur numérique

Au fil des évolutions, Roannaise de l'Eau a intégré les outils informatiques utilisés par les autres structures. Aujourd'hui le syndicat dispose donc d'outils multiples ayant des fonctionnalités souvent inexploitées ou parfois similaires. Chacun des logiciels fonctionne par métier sans échanger de données avec les autres logiciels, générant parfois des doublons d'informations et une

réduction de la capacité d'analyse. En 2024, Roannaise de l'Eau a engagé une réflexion sur l'ensemble de ses outils numériques en intégrant la sécurisation de l'informatique technique.

Un plan d'actions estimé à 1,5 M € réparti sur 5 ans est alors lancé. Le recrutement d'un responsable numérique a été validé pour porter ce plan d'actions.

## Investir pour demain

Une évolution organisationnelle majeure pour Roannaise de l'Eau

### Vers un nouveau siège

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Roannaise de l'Eau intervient sur un territoire élargi, désormais structuré autour d'un bassin versant cohérent. Cette stabilité territoriale marque un tournant : il est nécessaire d'optimiser les modes d'intervention et de renforcer l'efficacité opérationnelle.

Malgré les extensions successives, Roannaise de l'Eau a conservé ses quatre implantations historiques : l'usine de Renaison, le centre technique d'exploitation, le siège social et l'agence clientèle à Roanne. Si cette organisation a permis de répondre aux besoins croissants du territoire, elle montre aujourd'hui ses limites. En 10 ans, les effectifs ont doublé, passant à près de 150 agents. Les espaces de travail, eux, n'ont pas suivi cette croissance : les bureaux sont devenus exigus, et certaines directions se retrouvent avec des équipes réparties sur trois sites différents, ce qui nuit à la cohésion et à la fluidité des échanges.

Dans ce contexte, le syndicat a engagé une transformation profonde de son organisation interne. De nouveaux outils numériques ont été déployés, les temps de travail ont été flexibilisés, et une réorganisation des services a été amorcée.

Ces évolutions, bien que nécessaires, ont mis en lumière un besoin plus fondamental : repenser notre manière de travailler ensemble. Le projet de construction d'un nouveau siège social ne répond donc pas uniquement à des enjeux techniques ou logistiques. Il s'inscrit dans une démarche managériale globale, visant à favoriser la transversalité, le bien-être au travail et l'intelligence collective.

La décision de construire un nouveau siège, capable de regrouper l'ensemble du personnel sur un site unique, central et adapté aux réalités du territoire, a ainsi été actée. La recherche d'un terrain s'est concentrée en périphérie de Roanne, dans les secteurs nord-ouest et sud-est, permettant de garantir un temps d'intervention inférieur à 45 minutes vers l'ensemble des points du territoire. Ce critère de proximité opérationnelle est essentiel pour maintenir la réactivité et la qualité du service public.

Ce futur siège incarnera une nouvelle étape dans l'histoire de Roannaise de l'Eau. Il sera le reflet d'une organisation moderne, durable et tournée vers l'avenir, capable de répondre aux défis environnementaux, sociaux et territoriaux de demain.

# Investissements 2024

	Investissements	Taux de subventions
 Eau potable	6 882 571 €	1 %
 Assainissement	4 993 254 €	24 %
 Eaux pluviales	435 294 €	0 %
 Milieux aquatiques	219 265 €	49 %
 Prévention inondations	91 011 €	0 %

**3,4 ans**  
durée d'extinction  
de la dette\*  
en eau potable

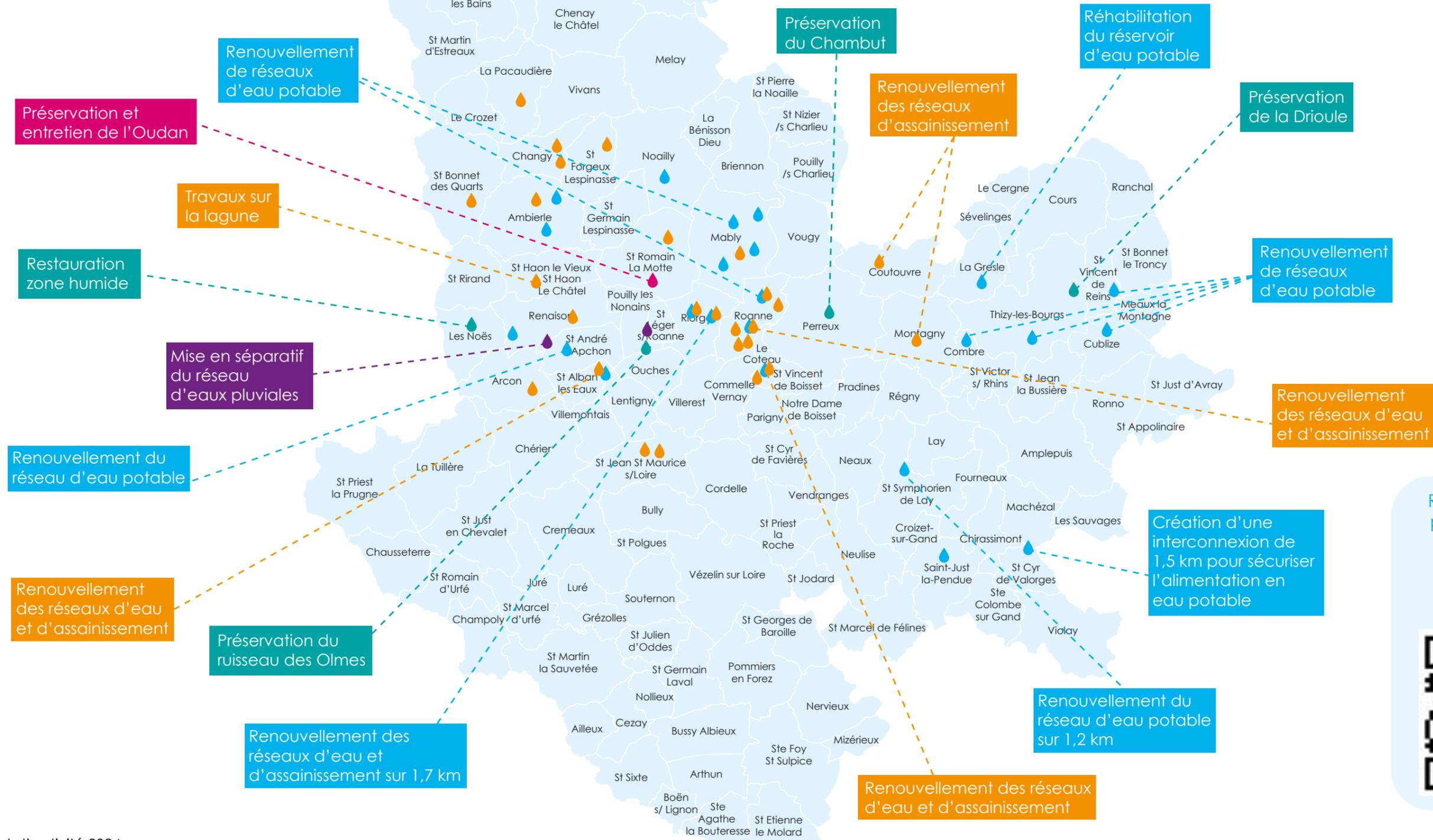
**1,08 ans**  
durée d'extinction  
de la dette\*  
en assainissement

\*nombre d'années nécessaire pour rembourser la totalité de la dette

# Principaux travaux 2024

Principaux travaux réalisés en lien avec la compétence :

- Eau potable
- Assainissement
- Eaux pluviales
- Milieux aquatiques
- Protection contre les inondations



Reportage vidéo: partenariat avec AVK pour la conception de nouvelles bouches à clés



**60 823**  
abonnés eau potable

**32 225**  
abonnés assainissement

## Au service des usagers

Roannaise de l'Eau s'investit au service des usagers pour une relation durable.

### Eau potable : 43 communes reprises en régie

Dans la perspective de l'échéance des délégations de service public (DSP) confiées à SAUR et à SUEZ, prévue le 31 mai 2025, Roannaise de l'Eau a engagé une réflexion stratégique sur le mode de gestion à adopter à l'issue de ces contrats. Les élus avaient en effet exprimé leur volonté d'un retour en régie sur l'ensemble du territoire, tout en veillant à ne pas accroître de manière significative les effectifs de la structure.

Plusieurs scénarios ont été étudiés, intégrant différentes formes de prestations de services et d'organisations fonctionnelles. Le choix s'est finalement porté sur une reprise en régie des 43 communes concernées\*, avec une externalisation à la fois de l'exploitation des infrastructures et de la relation avec les usagers.

Dans ce cadre, une consultation a été menée en 2024 afin de sélectionner une entreprise disposant des compétences techniques nécessaires pour gérer les équipements, mais aussi capable d'assurer une relation de proximité avec les abonnés, dans un esprit de continuité de service. À l'issue de ce processus, le marché a été attribué à l'entreprise SUEZ pour une durée de cinq ans et un montant supérieur à 20 M€.

L'intégration de la relation aux usagers dans ce contrat constitue une véritable innovation pour Roannaise de l'Eau, aucune expérience comparable n'ayant pu servir de référence parmi les autres syndicats en France. Ce nouveau partenariat a officiellement débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

« La réussite de cette consultation est le fruit d'un long travail d'équipe, associant nos services techniques, administratifs et juridiques. Chacun a contribué, avec rigueur et engagement, à bâtir un dispositif solide qui nous permet aujourd'hui d'aborder ce nouveau mode de gestion avec confiance. »  
Frédéric Méjassol, Directeur Général de Roannaise de l'Eau

\*43 communes : Amplepuis, Chirassimont, Combre, Commelle-Vernay, Cordelle, Cours, Coutouvre, Croizet-sur-Gand, Cublize, Fourneaux, La Gresle, Lay, Les Sauvages, Machézal, Meaux-la-Montagne, Montagny, Neaux, Neulise, Notre-Dame-de-Boisset, Parigny, Perreux, Pradines, Ranchal, Régnay, Ronno, St-Appolinaire, St-Bonnet-le-Troncy, Ste-Colombe-sur-Gand, St-Cyr-de-Favières, St-Cyr-de-Valorges, St-Jean-la-Bussière, St-Just d'Avray, St-Just-la-Pendue, St-Marcel-de-Félines, St-Priest-la-Roche, St-Symphorien-de-Lay, St-Victor-sur-Rhins, St-Vincent-de-Boisset, St-Vincent-de-Reins, Sevelinges, Thizy-les-Bourgs, Vendranges, Vougy.

# Engagement développement durable

# S'engager pour l'environnement

Un projet de transition écologique contribuant à l'adaptation des territoires au changement climatique.



Atelier développement durable avec les équipes de Roannaise de l'Eau

## Stratégie développement durable

Dans un contexte de changement climatique, Roannaise de l'Eau a engagé une démarche du développement durable structurée et ambitieuse pour l'ensemble de ses activités. Cette stratégie place la ressource en eau au coeur de toutes les actions, bien commun à préserver et enjeu majeur pour les générations futures.

Pour garantir l'adhésion et la pertinence des actions au sein de l'ensemble de ses équipes, Roannaise de l'Eau a mis en place un dispositif de co-construction avec 18 agents issus de différents services. Ces échanges ont permis d'identifier les priorités, de faire émerger des idées concrètes et de renforcer l'appropriation collective des enjeux.

La stratégie se décline en 15 objectifs stratégiques et 39 actions opérationnelles répartis sur 5 axes :

- Axe 1 : Sécuriser l'eau en quantité, afin de garantir l'accès à une ressource suffisante

et durable pour les usages actuels et futurs ;

- Axe 2 : Préserver la qualité de l'eau et restaurer la biodiversité, en réduisant les pollutions, en protégeant les milieux aquatiques et en favorisant la résilience des écosystèmes ;
- Axe 3 : Être acteur du développement durable en réduisant notre empreinte écologique, en intégrant l'éco-responsabilité dans les pratiques internes, les achats, les déplacements et les consommations ;
- Axe 4 : S'adapter au changement climatique, en anticipant les impacts sur les infrastructures, les services et les ressources ;
- Axe 5 : Sensibiliser les usagers et les citoyens, en développant une culture partagée de l'eau et de l'environnement auprès des publics internes et externes.

Les actions seront suivies à l'aide d'indicateurs de performance environnementale. Un bilan sera effectué tous les 5 ans.

En 2024, l'association AMORCE a récompensé Roannaise de l'Eau pour son engagement et son exemplarité dans la transition écologique des services d'eau, en lui décernant le label :



## Conférence Eaux pluviales, 3<sup>ème</sup> édition

Depuis plusieurs années, Roannaise de l'Eau déploie sur le territoire roannais une démarche visant à réduire les apports d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement. L'objectif : améliorer la qualité du milieu naturel et limiter les risques d'inondation liés aux fortes pluies.

Dans cette dynamique, une conférence intitulée « Nature en ville : la gestion des eaux pluviales au service des habitants » a été organisée en janvier 2024. Ce rendez-vous a permis de partager les avancées locales avec les élus et techniciens des collectivités, ainsi que les maîtres d'œuvre et d'ouvrage.



L'occasion pour le syndicat de rappeler les enjeux spécifiques du territoire, et présenter un bilan des surfaces imperméables déconnectées du réseau unitaire, en lien avec les objectifs du Schéma Directeur d'Assainissement du Roannais.

Plusieurs intervenants ont enrichi les échanges en apportant une vision globale de l'aménagement urbain face au changement climatique, tout en partageant leurs retours d'expérience concrets.

**15 objectifs** | **39 actions**  
stratégiques | opérationnelles

# Sensibilisation du public

Roannaise de l'Eau poursuit  
la sensibilisation à la préservation de l'eau  
à destination de tous les publics.



Visite grand public à la station d'épuration de Roanne

## Acteur engagé

Tout au long de l'année 2024, Roannaise de l'Eau a renforcé son action de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau en organisant ou en participant à plus de treize manifestations. Ces rendez-vous ont permis de rappeler les enjeux liés à l'eau à travers des événements phares tels que Nature Propre, la Journée mondiale de l'eau, la Journée du patrimoine, Roanne Table Ouverte ou encore le Village des sciences.

La Maison de l'Eau de Renaison a également joué un rôle clé durant la saison estivale, en accueillant promeneurs et touristes et en leur proposant des temps de découverte et de sensibilisation autour des multiples thématiques liées à l'eau.

Au-delà du grand public, élus et acteurs économiques ont également été mobilisés, notamment lors de la Fresque de l'eau organisée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la conférence sur les eaux pluviales, ainsi que du Salon éco-durable.

L'année 2024 a été placée sous le signe de la sensibilisation aux déchets jetés dans les réseaux, avec une campagne de communication axée sur les lingettes.



Affiches, flyers, articles ont été largement diffusés pour faire prendre conscience que les lingettes sont des déchets qui engendrent des conséquences néfastes. Les lingettes, même biodégradables, provoquent de nombreux désordres dans la chaîne de traitement des eaux usées.

À travers ces actions, Roannaise de l'Eau confirme son rôle d'acteur engagé dans la transition écologique, en diffusant une culture de l'eau auprès de tous.

## Les citoyens de demain

L'arrivée d'une animatrice supplémentaire a permis de multiplier les visites scolaires et d'élargir le nombre d'élèves sensibilisés aux enjeux de l'eau, dans un cadre à la fois ludique et pédagogique.

À l'issue des animations menées en classe ou à la Maison de l'Eau, les participants reçoivent désormais un diplôme d'Ambassadeur de l'Eau, valorisant leur engagement et leur rôle de relais auprès de leur entourage.



## Une fontaine qui ne passe pas inaperçue !

Présente lors de nombreux événements, la fontaine à eau du robinet de Roannaise de l'Eau capte immédiatement l'attention. Plus qu'un simple point d'eau, elle incarne un message fort : l'eau du robinet est une ressource précieuse, locale et de qualité. Notre fontaine sensibilise petits et grands à l'importance de préserver l'eau et à adopter des gestes responsables au quotidien. Une initiative simple, mais efficace, pour faire passer l'information... tout en hydratant les consciences !



# Une organisation optimisée



Une organisation optimisée



## Valoriser les talents et renforcer la cohésion

En 2024, Roannaise de l'Eau place ses collaborateurs au cœur de ses actions, en favorisant mobilité, formation et cohésion.

En 2024, Roannaise de l'Eau a poursuivi une politique active en faveur de ses agents, alliant accompagnement au changement, développement des compétences, qualité de vie au travail et mobilité interne. L'année a été marquée par la mise en œuvre de la nou-

velle organisation, l'adaptation des dispositifs de travail et de rémunération, ainsi qu'un investissement renforcé dans la formation. Ces actions traduisent la volonté de l'établissement de valoriser ses collaborateurs et de consolider un collectif engagé et performant.

## Une organisation optimisée

### Organisation cible

Dans le cadre de la première phase de mise en place de l'organisation cible de Roannaise de l'Eau, certains agents et équipes ont connu un changement de rattachement hiérarchique ou d'affectation.

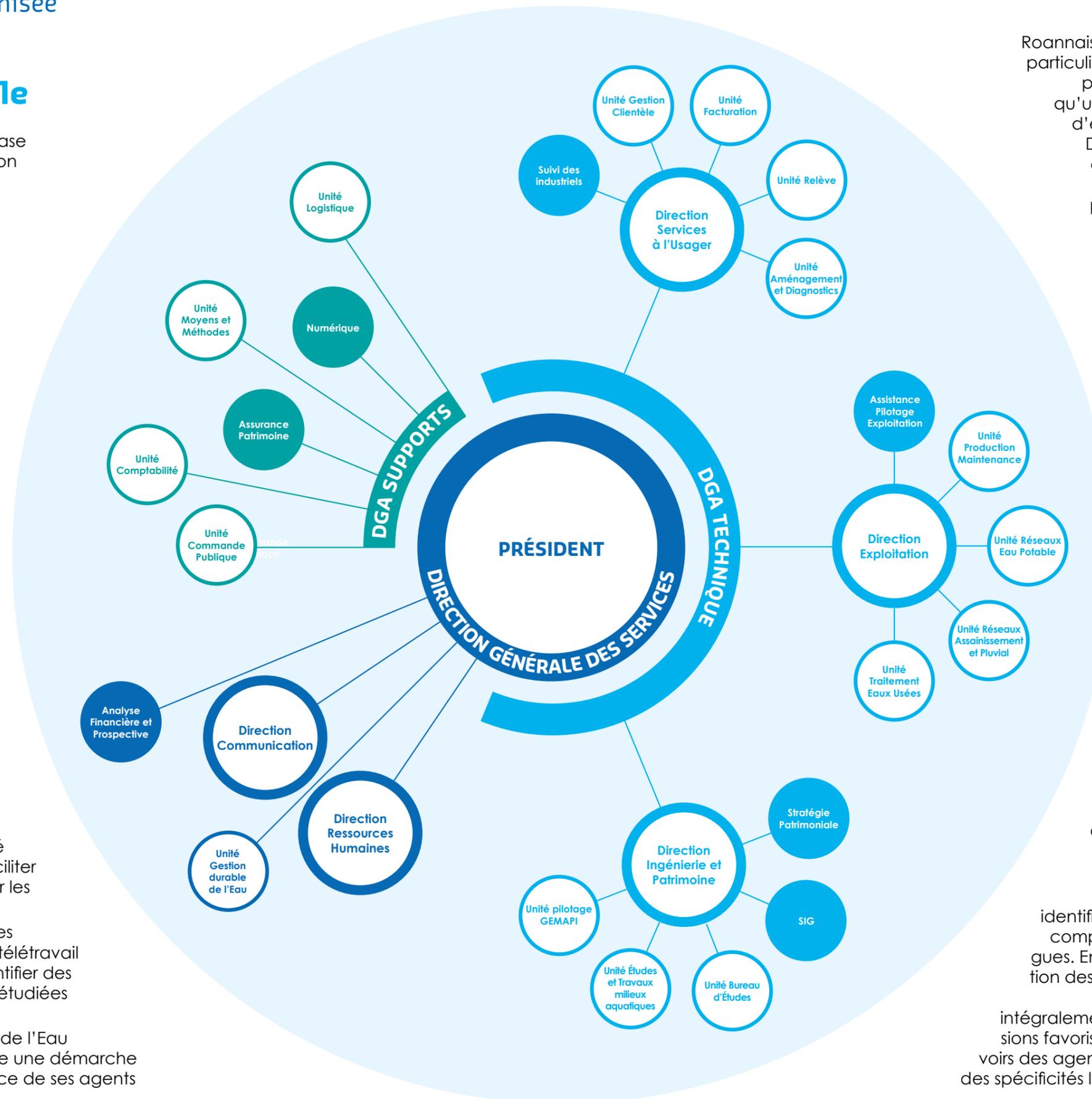
Afin de favoriser la cohésion au sein de ces nouvelles équipes, unités et directions recomposées, des temps dédiés de demi-journée ont été organisés. Ces moments d'échanges et de collaboration se sont généralement clôturés par un repas, renforçant ainsi la convivialité et la création d'un nouvel esprit d'équipe.

### Rémunération, temps de travail

En parallèle de la réflexion menée sur l'organisation cible et dans la continuité de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), un travail important a été engagé début 2024 autour des rémunérations. Le dispositif d'astreinte a ainsi été réévalué et simplifié afin d'en faciliter la mise en œuvre, aussi bien pour les agents que pour l'encadrement.

Par ailleurs, un bilan sur les horaires instaurés en 2023 ainsi que sur le télétravail a été conduit, permettant d'identifier des pistes d'améliorations qui seront étudiées et présentées en 2025.

À travers ces actions, Roannaise de l'Eau confirme sa volonté de poursuivre une démarche d'amélioration continue au service de ses agents et de la qualité de vie au travail.



## Mobilité interne

Roannaise de l'Eau accorde une attention particulière au bien-être et aux aspirations professionnelles de ses agents. Lorsqu'un collaborateur exprime le souhait d'évoluer vers un nouveau métier, la Direction des Ressources Humaines conserve cette information et propose, dès qu'une opportunité se présente, une mobilité interne correspondant à ses attentes et ses compétences. Cet accompagnement personnalisé a permis de réaliser plus de 29 mobilités internes en 3 ans, illustrant la volonté de favoriser l'épanouissement professionnel et la fidélisation des agents.

## Formation

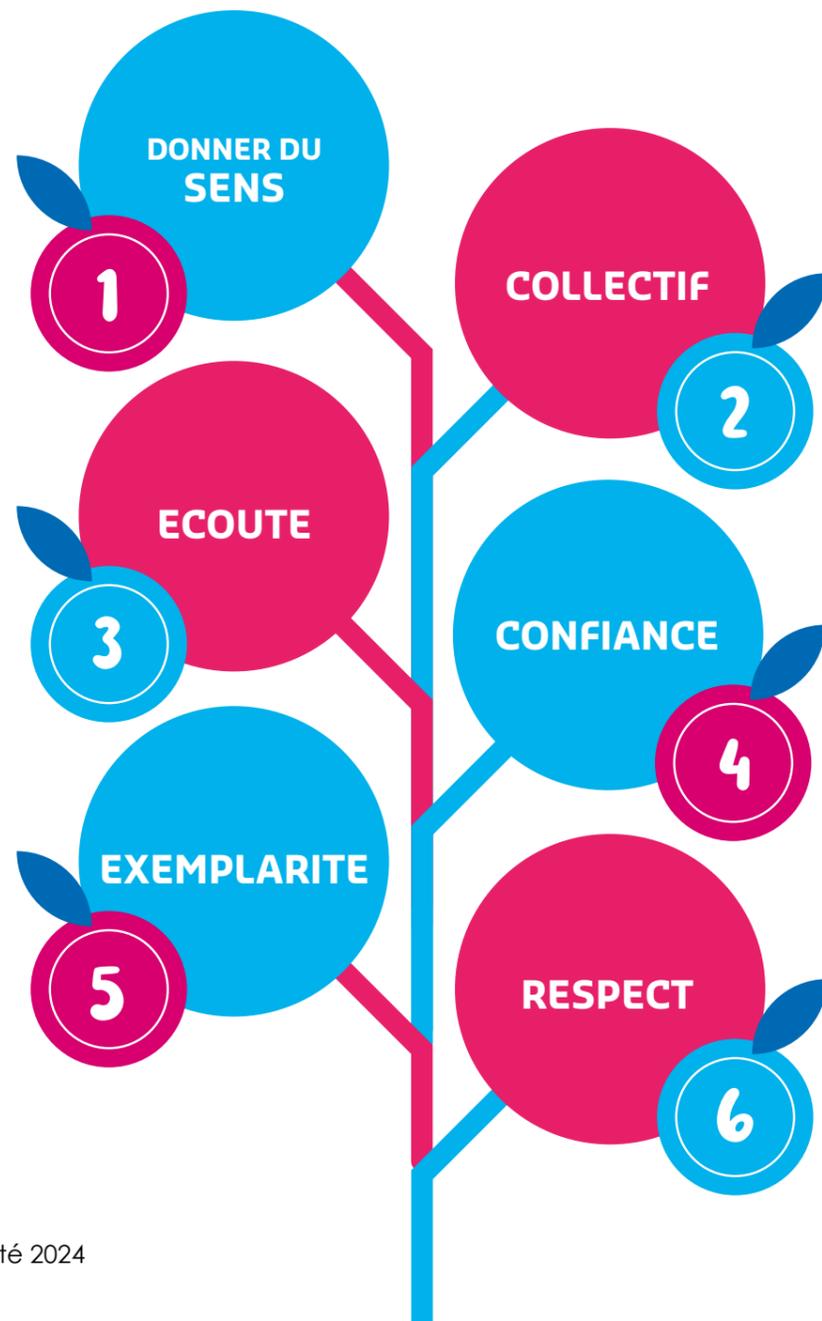
Convaincue que la performance repose sur le maintien et le développement des compétences, Roannaise de l'Eau a renforcé en 2024 son engagement en matière de formation. Le budget dédié a été porté à près de 3 % de la masse salariale, permettant à un nombre croissant d'agents d'accéder à des actions de formation.

Le syndicat valorise également les savoirs internes : plusieurs agents, identifiés comme référents, mettent leurs compétences au service de leurs collègues. En collaboration avec eux, la Direction des Ressources Humaines a conçu un catalogue de formations intégralement dispensées en interne. Ces sessions favorisent à la fois la transmission des savoirs des agents expérimentés et l'appropriation des spécificités liées à la politique et aux pratiques de Roannaise de l'Eau.

## Nos valeurs



Les équipes s'appuient sur des valeurs communes pour une gestion responsable et engagée.



Valeurs collectives déclinées lors de la démarche Eaurizon.

## Chiffres clés RH

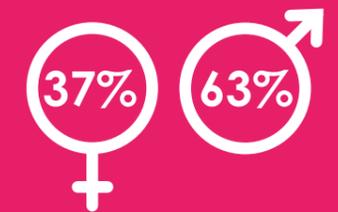


**134 agents**  
effectif au 31/12/24  
10 stagiaires et 4 apprentis

**42 ans**  
moyenne d'âge

**9** embauches en CDI

**6** mobilités internes



index d'égalité professionnelle femme-homme  
72/100

**6,11%**  
personnes employées en situation de handicap  
Obligation légale : 6%



salariés formés  
43 % formés à la sécurité

# Temps forts

Janvier  
**Conférence  
Eaux Pluviales**



Mai  
**Rencontre avec  
les industriels**



Février  
**Salon instant  
éco-durable**

Mars  
**Journée mondiale de l'eau**  
Visites de nos équipements  
par le grand public

Juin  
**Marquage des avaloirs  
avec le Conseil Municipal  
Enfant de La Pacaudière**



Septembre  
**Journée du patrimoine**  
Visites de nos équipements  
par le grand public

Octobre  
**Village des sciences**



Novembre  
**Vidange du barrage  
du Rouchain**

Décembre  
**Installation des premiers  
pièges à déchets**



Décembre  
**Salon des métiers  
et des formations**

# 2024

En France,  
233 lingettes sont  
utilisées chaque  
seconde,  
soit plus de  
7 milliards par an.

Source WWF



# LINGETTES JETÉES DANS LES TOILETTES, PROBLÈMES SOUS LA CUVETTE

## CONSÉQUENCES



Détérioration  
des sanitaires



Canalisations  
bouchées



Intervention  
d'un professionnel



Pollution de  
l'environnement

Imprimé sur papier recyclé